

Conditions Générales de Ventes

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) ONT POUR OBJET DE RÉGIR LES RELATIONS ENTRE ANTHONY GUILLEMER (BENZIN VIDÉASTE) ET SES CLIENTS.

Toute commande ou réservation implique l'entière adhésion aux présentes conditions générales de vente quand bien même des stipulations divergentes ou mêmes contraires pourraient figurer sur les bons de commande du client ou sur ses conditions générales d'achat ou sur tout autre document émanant du client.

DÉFINITIONS «Anthony GUILLEMER» désigne BENZIN VIDÉASTE, entreprise individuelle, Siret N° Siret 844 762 740 00018 - APE : 5912Z, dont le siège social est situé 1 allée des Villas Amiel 66000 PERPIGNAN.

«CLIENT» désigne toute personne physique majeure ou personne morale, sollicitant les services de BENZIN VIDÉASTE. La personne ou l'entreprise signataire des présentes Conditions Générales de Vente (signature accompagnée de la mention BON POUR ACCORD sur le devis) se porte garante du paiement de la facture même si celle-ci doit être établie au nom d'un tiers.

1. Objet

Le CLIENT est informé sur le devis des Conditions Générales de Vente et peut les consulter à tout moment sur le site internet de BENZIN VIDÉASTE à l'adresse www.benzin-videaste.com. En conséquence, toute commande passée par le CLIENT pour le compte de Anthony GUILLEMER emporte acceptation et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Anthony GUILLEMER propose des prestations vidéos et photographiques d'évènements privés et professionnels tels que présentés sur le site internet www.benzin-videaste.com

Anthony GUILLEMER est un vidéaste indépendant, sous le régime de la micro-entreprise.

Les présentes conditions générales de vente forment un document contractuel indivisible avec le contrat de vente joint en annexe, que le client s'engage à renvoyer par mail ou par courrier, tous deux obligatoirement paraphés, complétés et signés. Par le simple fait de réserver une date, le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations de services et commandes de produits conclues par Anthony GUILLEMER (Benzin Vidéaste) auprès de ses clients, quelque soit les clauses pouvant figurer sur les documents du client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Les Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès de Anthony GUILLEMER - Benzin Vidéaste.

Ce dernier se réserve le droit de les modifier.

2. Réservation des reportages vidéos et photos

A la suite d'un premier contact, Anthony GUILLEMER proposera au client un devis précisant les points suivants :

- La durée de l'intervention, le lieu, la date et l'horaire.
- Une analyse des besoins du Client, un projet qui correspond à ses attentes, une explication des offres et du déroulement de la prestation.
- Les différentes options discutées entre le Client et Anthony GUILLEMER.
- Les scènes, lieux et personnes à prendre en vidéo (ou pas), en ayant, bien sûr, leur consentement (droit à l'image).
- Le prix et le délai prévisionnel de la prestation si le Client à une date butoir de rendu.
- D'une manière générale, tout autre sujet qui aura été discuté auparavant entre le Client et Anthony GUILLEMER.

Sauf mention contraire, les termes et tarifs de l'offre sont valables dans les 3 mois suivant l'envoi du devis (par mail). Le devis, s'il est signé par le Client avec la mention 'Bon Pour Accord' et par Anthony GUILLEMER. Le devis ainsi signé validera le projet et la mise en route de sa conception.

La commande devient définitive dès réception du bon de commande dûment daté et signé, ainsi qu'un acompte de 50%, du montant total du devis. En cas de mentions particulières ajoutées par le Client, ces termes ne deviennent contractuels qu'après l'accord signé de Anthony GUILLEMER.

Les prix des services sont ceux détaillés dans les devis ou contrats, acceptés par le client. Ils sont confidentiels et sont exprimés en euros et ne sont pas soumis à la TVA (article 293b du CGI).

Tous retards du fait du client notamment par un manque de collaboration : transmission tardive ou de mauvaise qualité des documents nécessaires à la réalisation finale libère le prestataire quant au délai.

Toute modification entraînant un changement ou un rajout de programmation, ou rajout de créations graphiques, fera l'objet d'un devis préalable et soumis à tarification de la part de Anthony GUILLEMER.

Le dépassement des délais de livraison ne peut donner lieu à des dommages et intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours.

Anthony GUILLEMER se réserve le droit de refuser une commande avec un client pour lequel il existerait un litige concernant le règlement d'une commande antérieure.

3. Conditions particulières relatives au tournage d'une vidéo

Pour la prise de vue vidéo, Anthony GUILLEMER s'engage à déployer ses meilleurs efforts pour se conformer aux indications fournies par le client, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique ou en rapport à l'existence des droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers.

La priorité de Anthony GUILLEMER est de livrer à son client un film de qualité mais certains éléments, indépendants de sa volonté, peuvent parfois rendre difficile les prises de vue.

Ex : Par temps pluvieux / orageux, les prises de vue en extérieur aériennes et terrestres peuvent être rendues impossibles, difficiles voire dangereuses. En cas de situations jugées dangereuses ou présentant un risque potentiel pour le cameraman et/ou son matériel, Anthony GUILLEMER se réserve le droit d'interrompre momentanément ou définitivement les prises de vue.

Le client peut être sollicité pour obtenir les autorisations nécessaires requises dans les lieux publics.

Si Anthony GUILLEMER ne pouvait réaliser sa prestation, l'acompte serait intégralement rendu au client.

4. Paiement

Les prix et conditions de règlement des prestations sont indiqués sur le devis du client.

Le paiement se fait par virement bancaire ou espèces.

Déclarés sous le régime de micro-entreprise, les services de Anthony GUILLEMER ne sont pas soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du CGI).

Les devis et factures émis sont par conséquent nets de taxes et rien n'est à ajouter à leur montant.

Le mode de règlement sera établi au cas par cas avec en général un acompte de 50% à la signature du devis et le reste à la livraison de la prestation.

Tout retard de paiement peut donner lieu au paiement d'intérêts au taux minimal prévu par l'article L441-6 du Code de commerce (intérêt légal multiplié par trois), exigible de plein droit et sans rappel, calculé sur les montants hors taxes, ainsi

qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros par facture. Dans le cas où le client n'a pas satisfait à ses obligations (défaut ou retard de paiement) antérieurement, la demande de service pourra se voir refusée.

5. Livraison

Dans les 30 jours suivants le tournage vidéo, le vidéaste sélectionne les plans nécessaires à la réalisation du film et proposera une V1 du montage. La livraison du film se fera sous forme de fichier .mp4 .mov .m4v remis par WeTransfer ou clé USB (non-fournie) ou autre support déterminé à l'avance. Le format export de base est en 4K (possibilité d'export en 1080p sur demande).

Il est convenu entre les parties que le règlement par le client de la totalité des honoraires du prestataire vaut réception et acceptation définitive des prestations.

6. Modifications

Toute demande de modification de la commande devra être formulée par écrit par le client impérativement avant le lancement de la production des services. Anthony GUILLEMER se réserve le droit de modifier ses conditions tarifaires en fonction de la demande de modification du client.

Tout travail engagé fera l'objet d'une facturation au client. Toute demande de modification de commande en cours ne pourra être prise en compte après le lancement de la production. Si le client venait à annuler sa commande par écrit et recommandé avant la date de mise en production, son acompte de 50% sera conservé dans l'intégralité.

Durant quinze (15) jours suivant la livraison de la vidéo, le CLIENT pourra demander des modifications mineures (et ce jusqu'à 3 aller-retours), c'est-à-dire la légère modification des plans (en enlever ou remplacer, pas en ajouter), titres, musiques.... Les changements plus importants de type nécessité de refaire le montage en entier feront l'objet d'une nouvelle facturation (ex : changement de musique).

7. Engagements réciproques

Anthony GUILLEMER s'engage à exécuter la prestation selon les indications du client, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique et/ou physique (accident, catastrophe naturelle, impossibilité physique du prestataire....).

Si Anthony GUILLEMER ne pouvait réaliser sa prestation, l'acompte serait intégralement restitué au client.

ANTHONY GUILLEMER S'ENGAGE À :

- Respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client, et désignées comme telles.
- Ne divulguer aucune information sur les travaux et prestations de services réalisés pour ses clients.
- Restituer tout document fourni par le client à la fin de la mission.
- Signer un accord de confidentialité si le client le souhaite.

Ne seront pas considérées comme confidentielles les informations :

- qui sont à la disposition du public.
- qui doivent être divulguées afin d'effectuer les formalités de dépôt prescrites par la loi.

LE CLIENT S'ENGAGE À

- Ne pas détourner, copier ou utiliser les fichiers numériques fournis en dehors du champ d'application précisé dans le contrat ou devis liant les deux parties.
- Les clauses du contrat ou devis signé entre les parties sont réputées confidentielles, et à ce titre ne peuvent être communiquées à des tiers non autorisés.

8. Droit de rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de rétractation de 7 jours ouvrables à compter du lendemain du jour de la conclusion de la commande et donc du paiement de l'acompte. Toute décision de rétractation effectuée dans le délai imparti fera l'objet d'un remboursement du montant effectivement versé. Cependant, aucun remboursement ne sera effectué si la prestation est réalisée en totalité ou en partie avec l'accord du consommateur, avant l'expiration du délai de rétractation. Après ce délai de 7 jours, la somme versée pour la commande ne sera plus remboursée. Pour un reportage vidéo et/ou photo de mariage, le solde restant dû sera demandé si l'annulation intervient seulement 2 mois avant le mariage.

9. Annulation de commande

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation vidéo et/ou photo devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé.

En cas d'annulation, soit au début soit en cours de réalisation des travaux, il sera facturé au moins 50% du montant prévu au devis ou contrat.

Tous travaux supplémentaires non prévus au devis ou contrat seront facturés en sus.

Un acompte de 50% vous sera automatiquement demandé pour toutes réservations de prestation de services. En cas d'annulation de la commande par le Client et après acceptation par Anthony GUILLEMER de cette annulation, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande, tel que défini sur le devis ou sur le bon de commande sera de plein droit acquis à Anthony GUILLEMER et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

10. Force majeure et maladie

Anthony GUILLEMER se réserve le droit d'annuler une prestation vidéo et/ou photo en cas de force majeure ou de maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quel titre que ce soit. Le vidéaste s'engage à faire son possible pour aider les clients à trouver un autre prestataire disponible pour réaliser la prestation.

11. Problème technique et accident

En cas de problème technique avec le matériel vidéo et photo ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant Anthony GUILLEMER de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant sera remboursé sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelques titres que ce soit.

12. Incapacité de travail et force majeure

En cas d'incapacité de travail, par la suite de maladie ou d'accident Anthony GUILLEMER se réserve le droit de rompre le présent contrat, et/ou modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités. Il est admis que Anthony GUILLEMER se doit d'avertir le Client de son incapacité dans les meilleurs délais. Outre les cas habituellement reconnus par la jurisprudence, la force majeure s'entend, notamment, du blocage ou de l'indisponibilité des télécommunications, y compris des réseaux de télécommunications et toute conséquence d'une évolution technologique, non prévisible par Anthony GUILLEMER, remettant en cause les normes et standards de

sa profession et de tout autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale des présentes Conditions.

Les retards ou la non-exécution des commandes résultant de cas de force majeure : notamment incendie, inondation, grève, réglementation ou exigence de la puissance publique, ou tout autre évènement inévitable, imprévisible et échappant au contrôle de Anthony GUILLEMER, ne peuvent donner lieu à indemnité. Les dispositions du présent article ne pourront cependant, en aucun cas, dispenser une partie de l'obligation de régler à l'autre toute somme qu'elle lui devrait.

13. Perte de données accidentelles

Malgré toute l'attention que Anthony GUILLEMER porte au stockage des données, il peut arriver de manière exceptionnelle qu'à la suite d'une séance, par manipulation accidentelle, destruction involontaire, ou panne informatique, les fichiers sources des photographies ou vidéos soient inexploitable. Anthony GUILLEMER offre dans ce cas une nouvelle séance de même durée au client, afin de palier à cet incident indépendant de sa volonté.

14. Propriété, droits de reproduction, mention du nom

Le CLIENT autorise Anthony GUILLEMER à citer son nom et sa dénomination sociale, les extraits de productions vidéo, à titre de références pour la promotion commerciale de BENZIN VIDÉASTE. Le CLIENT peut s'opposer à cette mesure par simple courrier adressé au vidéaste.

Le produit vidéo est destiné à être diffusé exclusivement sur les médias définis sur le devis et la facture.

Toute diffusion et/ou exploitation commerciale ou assimilée sur le câble, télévision, bornes interactives ou tout média connu ou inconnu, fait l'objet d'un contrat supplémentaire entre le client et Anthony GUILLEMER.

Anthony GUILLEMER décline toute responsabilité en cas de diffusion et/ou exploitation illicite du produit. Anthony GUILLEMER se donne le droit d'utiliser les images issues de la prestation et de les diffuser sur son site internet. Et, si besoin, via différentes plateformes vidéo et réseaux sociaux, ce dans un objectif de promotion de son activité. En cas de refus de la part du Client, ce dernier doit adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à Anthony GUILLEMER motivant son refus de diffusion.

L'absence de signature, la signature erronée ou la signature non identifiable, donnera lieu au paiement d'une indemnité au moins égale au double du

montant des droits notifiés. Toutes ces dispositions sont réglementées par la Loi n° 92-597 du 1er juillet 1992 sur le code de la propriété intellectuelle.

15. Communications et utilisations des films

La communication et l'utilisation (reproduction – représentation) des vidéos et/ou photographies sont soumises aux dispositions de la Loi n° 92-597 du 1er juillet 1992 sur le code de la propriété intellectuelle et aux dispositions des codes des usages de l'union des photographes créateurs. La communication des documents ne constitue pas une autorisation de reproduction. Cette autorisation ne sera acquise qu'au reçu par le Anthony GUILLEMER du contrat de cession daté et signé et/ou d'une note de cession de droit d'auteur dûment réglée. Le client ou l'utilisateur est seul responsable, vis à vis du Vidéaste-Photographe, de toute perte ou détérioration imputable au tiers auquel il a confié ses travaux et/ou l'acheminement (aller et/ou retour), toute limitation ou exclusion de responsabilité étant inopposable au photographe. Les photographies sont communiquées en vue de leur examen et sélection pour une seule utilisation déclarée. Toute réutilisation ou utilisation à des fins autres que celles déclarées, nécessite une nouvelle autorisation de la part du vidéaste Anthony GUILLEMER et le règlement de nouveaux droits. Le vidéaste décline toute responsabilité en cas de non-respect des légendes fournies. Dans le cas où l'article d'accompagnement ou la légende sont seuls diffamatoires, la responsabilité du diffuseur, de l'éditeur, et de l'auteur de l'écrit est en cause, à l'exclusion de celle du photographe.

16. Utilisation du site

www.benzin-videaste.com

Les utilisateurs de ce site web acceptent que cette utilisation soit assujettie aux termes et conditions décrites dans ces conditions générales et au respect des lois applicables en France. Tout accès à ce site se fait aux risques et périls de l'utilisateur qui sera seul juge et seul responsable des conditions et moyens de connexion qu'il utilise.

17. Autorisation de reproduction

Vous reconnaissez et acceptez que le fait que Anthony GUILLEMER peut reproduire votre image à des fins promotionnelles sur le site www.benzin-videaste.com ainsi que sur les réseaux sociaux.

Vous cédez ainsi votre droit à l'image sur le support internet et pour l'utilisation seule de Anthony GUILLEMER. En aucun cas, Anthony GUILLEMER ne commercialisera ou cédera à des tiers vos vidéos et ou photographies sans accord écrit de votre part.

Vous reconnaissez être en accord avec le fait que Anthony GUILLEMER, filme et photographie vos enfants mineurs et acceptez la reproduction des images à des fins promotionnelles après accord écrit de votre part.

En cas de refus écrit de votre part les images des mineurs ne seront pas utilisées.

18. Description générale des produits et des services

Le site « www.benzin-videaste.com » donne une description la plus fidèle possible des produits proposés.

Pour les reportages, seuls les devis apporteront un descriptif détaillé à une proposition commerciale donnée. Par ailleurs, le client a toujours la possibilité de contacter Anthony GUILLEMER par mail, téléphone ou courrier afin d'obtenir des informations complémentaires sur les produits ou services proposés.

19. Propriété intellectuelle

L'utilisation des images réalisées est soumise aux dispositions légales en matière de droit d'auteurs. Les photographes sont protégés par la loi du 11 mars 1957 sur les droits d'auteurs et par le code de la propriété intellectuelle. Le client est tenu de respecter les droits moraux de Anthony GUILLEMER. Anthony GUILLEMER se réserve le droit d'utiliser, sauf avis contraire, avant la prestation vidéo et/ou photo par écrit du client, les vidéos et photographies tirées d'un reportage ou d'une séance photo à des fins de promotion de son activité. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos ne devront pas porter atteinte à mon image et/ou à ma réputation. Le client s'engage à être solidaire du vidéaste en cas de préjudice causé par l'utilisation abusive ou détournée des images, par un tiers à son insu. En cas de publication des vidéos et/ou photos sur internet par le client celui-ci s'engage à mentionner l'auteur « Anthony GUILLEMER - Benzin Vidéaste » et son site internet.

20. Commande de Bon ou cheque cadeau

Les bons cadeaux sont payables par virement ou espèces à la commande. Les bénéficiaires du bon cadeau auront un délai de 12 mois pour réaliser la prestation. Les bons cadeaux ne sont ni échangeables ni remboursables. Les bons cadeaux sont envoyés dans un délai de 7 jours. Après la réception du paiement.

Tout bon cadeau comporte une date de validité. Il est important de respecter ce délai, Tout bon qui ne sera pas utilisé durant cette période sera considéré comme NUL et non remboursable.

21. Conservation des fichiers numériques

Les rushes seront conservés 3 mois après la livraison du projet.

Si le client souhaite une sauvegarde plus longue de ses données, il doit faire une demande écrite à Anthony GUILLEMER et s'acquitter d'une participation financière pour la sauvegarde de celles-ci. Un devis spécifique de livraison des rushes peut aussi avoir lieu préalablement entre parties.

Passé ce délai il ne sera plus possible de redemander une copie de ces fichiers.

22. Modification des conditions générales

Anthony GUILLEMER se réserve le droit de modifier, à tous moments les présentes conditions générales. Les conditions ainsi modifiées seront applicables à toute commande passées après la date de modification, y compris toute commande complémentaire ou annexe à une commande antérieure.

23. Prix et conditions de paiement

Pour les évènements un acompte de 50% sera demandé à l'acceptation du devis, et sera encaissé au moment même de la signature du contrat. Cet acompte sera déduit du montant total de la prestation choisis.

Le solde du montant dû sera demandé le jour de la prestation, de l'ordre des 50% restant.

Pour tout retard de paiement, il sera exigé des indemnités compensatoires de 10% du montant total facturé par jour de retard et image ne sera rendue sans que Anthony GUILLEMER n'ait perçu la totalité de cette indemnité.

Les commandes seront obligatoirement payées en EUROS et Anthony GUILLEMER se réserve le droit d'annuler toute commande ou livraison en cas d'incident de paiement.

24. Délai de livraison

Anthony GUILLEMER fait diligence pour livrer dans les meilleurs délais les commandes suivant les temps prévus dans le devis sous réserve toutefois du respect par le client de l'intégralité des conditions décrites ci-dessous :

Paiement des acomptes aux périodes spécifiées, Anthony GUILLEMER fait aussi diligence pour livrer dans les meilleurs délais les commandes suivant les temps prévus dans le devis sous réserve toutefois du respect par le ou les fournisseurs de leurs engagements. Ce ou ces derniers seront entièrement tenus responsables de leurs négligences/retards. Compte tenu de ces conditions, il est clairement entendu par le Client que celui-ci ne saurait alléguer un retard prétendument fautif dans l'exécution des prestations de Anthony GUILLEMER dès lors que celui-ci n'a pas respecté les dates fixées dans le cahier des charges et/ou planning ou les validations exigées étape par étape. De la même manière, tout retard dans la réalisation du projet, causé en tout ou partie par la non délivrance par le client dans les délais convenus des éléments précités, annule son droit à réparation et remboursement.

25. Autorisations des tiers

La communication et l'utilisation des vidéos et photographies sont indépendantes des droits des tiers (auteur et/ou propriétaires des œuvres ou biens représentés et personnes figurant sur les photographies en particulier) auxquels l'utilisateur doit s'adresser directement, à défaut de les obtenir par le biais du vidéaste. En cas de litige la responsabilité de l'utilisateur des vidéos et photographies est totalement engagée.

26. Responsabilités

D'une manière générale, Anthony GUILLEMER ne peut être tenu pour responsable des préjudices indirects, tels que préjudice commercial, perte de clientèle, perte

de commande, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte d'image de marque. Toute action dirigée contre le bénéficiaire par un tiers constitue un préjudice indirect et, par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation.

Par ailleurs, le montant des sommes que Anthony GUILLEMER pourrait être amené à verser au bénéficiaire à titre de dommages-intérêts est expressément plafonné au total des sommes effectivement perçues par D Anthony GUILLEMER auprès du bénéficiaire au titre de l'exploitation de (des) image(s) litigieuse(s). Il est expressément interdit d'utiliser les documents mis à disposition à des fins de pornographie, racisme, violence, et dans tout autre domaine litigieux ou préjudiciable à l'auteur et/ou aux tiers représentés et/ou à Anthony GUILLEMER.

27. Données à caractère personnel

Anthony GUILLEMER s'engage à préserver la vie privée de ses clients et des visiteurs du site www.benzin-vidéaste.com. En aucun cas les données recueillies ne seront cédées ou vendues à des tiers. Les informations personnelles demandées au client sont destinées exclusivement au vidéaste, à des fins de gestions administratives et commerciales. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique et aux libertés, les données personnelles enregistrées sur le site sont stockées pour une durée limitée. Leur traitement, mis en œuvre aux seuls fins d'expression littéraire et artistique, sont dispensées de déclaration auprès de la CNIL (Article 67 de la loi 78-17). Tout client ou tout utilisateur ayant déposé sur ce site des informations directement ou indirectement nominatives dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données le concernant sur simple demande, en écrivant à Anthony GUILLEMER 1 Allée des Villas Amiel 66000 PERPIGNAN.

28. Loi applicable

Selon le code L 335 1-4 de la propriété intellectuelle, le droit de reproduction des vidéos/DVD est interdit. En cas de litige, seuls les tribunaux Français seront jugés compétant.

29. Réclamation et juridiction

En cas de différents ou de contestations, vous devez adresser vos réclamations sous 48 heures après livraison des travaux et toujours préférer une conciliation amiable avant recours devant les tribunaux.